

Nouvelles locales du mercredi 12 mars 2014

@rib News, 12/03/2014 | Education - Les Étudiants de l'Université du Burundi et ceux de l'Ecole Normale Supérieure ont ce mercredi un mouvement de grève illimitée pour réclamer l'abrogation de la mesure fixant les nouvelles conditions d'octroi de la bourse aux étudiants de ces institutions. Selon le représentant de ces étudiants, ils avaient annoncé ce mouvement il y a deux semaines et malgré les menaces du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ils ne peuvent pas se laisser faire puisqu'ils luttent pour leurs droits. Les étudiants trouvent qu'il y a une discrimination dans la nouvelle technique d'octroi de la bourse pour les élèves qui réussissent à l'examen d'entrée. Ils annoncent aussi qu'ils craignent pas que le Gouvernement va fermer toutes les Universités publiques. En effet, ils trouvent qu'un président de la République ne peut faire une chose pareille. De plus, ils annoncent qu'il y a des divisions qui se observent dans ces institutions, ils sont cette fois-ci unanimes sur ce sujet indépendamment de leurs formations politiques, des ethnies et des régions d'origine. [rtnb/rtr/bonesha/isanganiro] | Politique- Le ministre de l'Intérieur a animé un point de presse ce mercredi pour faire connaître sa position sur les événements de ce samedi lors de la permanence nationale du parti MSD. Selon Edouard Nduwimana, le comportement des membres du parti MSD est inadmissible et va au-delà du fonctionnement normal des partis politiques. Il rappelle que personne n'a le droit de former une rébellion affiliée à un quelconque parti politique selon la loi burundaise. Ainsi, il annonce que son ministre attend les rapports des experts juristes pour prendre des décisions conformément à la loi. Concrètement, il annonce que les activités du parti MSD pourraient être interdites sur toute l'étendue du territoire national pour une durée de 6 mois ou définitivement. [rpa/rtnb/rtr/bonesha/isanganiro] - Selon le président de l'ADC-Ikibiri, le morcellement des partis politiques ne vise rien d'autre que la disparition des partis politiques de l'opposition. L'ancien Ngendakumana estime que si le parti MSD était interdit par les autorités du ministre de l'Intérieur, ce ne sera pas la première fois qu'une telle mesure soit prise. Il trouve que le morcellement est pire que l'interdiction puisqu'il crée une haine entre les anciens membres d'un même parti politique. Il interprète cette attitude vis-à-vis du MSD comme une conséquence du fait que le pouvoir a échoué dans ses multiples tentatives de morcellement de ce parti comme il l'a fait pour les autres partis politiques de l'opposition. Néanmoins, il est convaincu qu'il n'y aura pas de tout ainsi dans les esprits des membres de ce parti. [rtr/bonesha/isanganiro/rpa] - Le directeur de la Radio Télévision Renaissance affirme que les policiers ont commis une grande faute en tirant des balles et lançant des grenades lacrymogènes sur des manifestants membres du parti MSD alors que ces derniers étaient en train de fuir. Innocent Muhozi estime que cela est inadmissible dans l'état actuel des choses où les policiers tirent sur ceux qui fuient et qui ne leur opposent aucune résistance. Selon lui, il est impossible de faire taire des personnes qui veulent s'exprimer actuellement puisque même les membres de l'ancienne rébellion du CNDD-FDD n'ont pas pu y aller de cela 20 ans. [rpa] - Le département d'Etat américain a sorti un communiqué sur la situation prévalant au Burundi dans ces derniers jours. Selon ce communiqué, il s'observe de plus en plus un usage disproportionné de la force par les agents de l'ordre face contre des manifestants pacifiques de l'opposition. Il cite entre autres la dispersion des femmes de l'UFB qui célébraient la Journée internationale de la femme ainsi que l'insécurité qui a prévalu à la permanence du parti MSD samedi dernier. Il trouve que la police a utilisé une tactique maladroite face à ces manifestants. Il condamne également la prise en otage des policiers par des membres du parti MSD ainsi que la violence qui s'en est suivie. Ainsi, il demande aux membres des différentes formations politiques de s'abstenir de tout acte de subversion ou de rébellion. Il demande également au gouvernement de tout faire pour cultiver la démocratie constructive et participative par un dialogue inclusif. Il lui demande aussi de respecter ses obligations de maintien de la paix et de la sécurité pour tous les citoyens ainsi que le respect des droits de l'opposition à organiser et tenir des réunions politiques. Un tel communiqué a aussi été rendu public par la France qui estime que le Burundi doit cesser les agissements sur les droits de l'opposition à tenir des réunions conformément à la loi. Elle constate en effet que c'est le seul moyen de préserver une bonne comparaison et une bonne tenue des élections de 2015. [rtnb/rtr/bonesha/isanganiro/rpa] | Justice - Le parquet général de la République du Burundi vient d'attribuer un mandat d'arrêt contre le président du parti MSD. Selon la porte-parole de cette institution, Alexis Sinduhije est poursuivi pour trois infractions, à savoir la participation à un mouvement insurrectionnel, la rébellion ainsi que l'outrage et violence contre les autorités de l'autorité publique. Agnès Bangiricenge fait ensuite savoir que ces infractions sont passibles d'une peine allant de 2 à 10 ans de servitude pénale. Ainsi, elle demande à toute personne qui connaît Alexis Sinduhije et qui l'aperçoit, de le signaler aux autorités judiciaires qui lui sont proches. [rtnb/rtr/bonesha/rpa/isanganiro] - Un des prisonniers parmi les jeunes appréhendés par la police lors de la restitution de la maison de Nyakabeto a été rapatrié dans la commune urbaine de Ngagara au mois de mai de l'année passée. Il vient d'être libéré dans la prison centrale de Mpimba. Agé de 32 ans, Bienvenu Busuguru a été arrêté le 28 mai 2013 et avait été condamné à une peine de 3 ans et venait de passer 10 mois à Mpimba. Il est mort de la tuberculose qu'il a atteinte dans cette maison carcérale. Il avait été admis à l'hôpital mais les autorités carcérales ne lui ont pas permis de regagner sa cellule alors que sa santé ne s'améliorait pas du tout. De même, d'autres tentatives de l'hôpital n'ont pas abouti suite à l'intransigeance des autorités de Mpimba. [rpa] - Après cette mort, l'ACAT a annoncé la négligence qui caractérise les autorités judiciaires burundaises face à la santé des personnes détenues. Selon le président de cette association, la justice burundaise devrait savoir que les personnes dont la santé n'est pas bonne n'ont pas de place dans la prison. Maître Armel Niyongere demande donc que cette mort soit une leçon pour ces autorités afin qu'elles laissent les autres personnes incarcérées mais dont la santé n'est pas du tout bonne qu'elles aillent se faire soigner chez les médecins spécialisés. Il cite le cas de Hilaire Ndayizamba, Frédoïc Bamvuginyumvira pour ne citer que ceux-ci. Il propose que des policiers soient disponibles pour assurer leur escorte afin que de telles personnes se rendent chez un médecin dans les délais raisonnables. [rpa]